

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

GUIDE TECHNIQUE AFFELNET LYCEE

SOMMAIRE

Pri Ca	incipes AFFELNET incipes LSU alendrier onnexion à AFFELNET	p.4 p 4 p.4 p.6
lde	entifiant établissement	p.8
2.	 2.1. Dossier AFFELNET PALIER 3^e Onglet identification Saisie des vœux Visualisation de l'ensemble des vœux 2.2. Sécurisation voie GT 2.3. Sécurisation voie pro 2.4. Intégration des évaluations - bascule LSU Saisie des évaluations Vérification de l'intégration LSU Vérification des élèves dont la saisie est incomplète 2.5. Dossier AFFELNET PALEIR 2^{nde} Onglet identification Saisie des vœux Saisie des notes 2.6. Impression de la fiche élève 2.7. Compteurs 	p.6 p.8 p.9 p.9 p.10 p.11 p.12 p.13 p.13 p.14 p.16 p.18 p.18 p.18 p.18 p.19 p.20
3.	2.8. Validation du chef d'établissement 2.9. Bordereau d'envoi aux établissements d'accueil Listes et statistiques 3.1. Affectés par établissement d'origine 3.2. Non affectés par établissement d'origine	p.20 p.21 p.22 p.22 p.23
4.	3.3. Affectés par établissement d'accueil Diffusion des résultats 4.1. Consignes du chef d'établissement d'accueil 4.2. Consignes du chef d'établissement d'origine 4.3. Notification d'affectation 4.4. Résultats de l'affectation	p.23 p.24 p.24 p.25 p.25 p 26
5.		p. 27 p.27

ANNEXES

ANNEXE 1 : INE	p.28
ANNEXE 2 : MEF d'origine	p.29
ANNEXE 3 : Saisie de la zone géographie	p.30
ANNEXE 4 : Rappel des décisions d'orientation	p.30
ANNEXE 5 : Avis du conseil de classe pour les élèves de terminales CAP	p.31
ANNEXE 6 : Synthèse des barèmes d'affectation	p.32
ANNEXE 6.1 : Barème de l'affectation en 2 ^{nde} GT	p.32
ANNEXE 6.2 : Barème de l'affectation en en 1 ^{re} année de CAP 2 ans / en 2 ^{nde} PRO	p.33
ANNEXE 6.3 : Barème de l'affectation en 1 ^{re} pro	p.34
ANNEXE 6.4 : Barème de l'affectation en 1 ^{re} pro (EDPI / MEI / métiers du pressing et de la blanchisserie / métiers de sécurité	p.35
ANNEXE 6.5 : Barème de l'affectation en CAP 1 an	p.35
ANNEXE 6.6 : Bonus PASSPRO	p.36
ANNEXE 6.7 : Coefficients pour l'affectation en 2 ^{nde} GT avec enseignements d'exploration à recrutement élargi et 2 ^{nde} spécifique	p.37
ANNEXE 6.8 : Coefficients pour l'affectation en 1 ^{re} professionnelles agricoles , post 2 ^{nde} GT	p.37
ANNEXE 6.9 : Coefficients pour l'affectation en CAP 1 AN	p.38
ANNEXE 7: Coefficients pour l'affectation en 1 ^{re} professionnelle et 1 ^{re} BMA, post 2 ^{nde} GT et post CAP	p.38
ANNEXE 8 : Actions à faire dans LSU avant la phase préparatoire de l'import dans AFFELNET	p.40

> Principes AFFELNET

L'affectation est gérée par l'application **AFFELNET Lycée** (Affectation des élèves par le Net) dont les principes et les règles de fonctionnement sont définies en fonction des priorités académiques. L'objectif visé est celui d'une meilleure équité dans le traitement des candidatures tout en optimisant l'utilisation des capacités d'accueil. L'application AFFELNET Lycée traite de façon automatique et simultanée les vœux exprimés et classe les candidats selon des critères prédéfinis (cf. vadémécum des procédures d'orientation et de l'affectation). **AFFELNET Lycée attribue une seule affectation sur le vœu de rang le mieux placé.**

> Principes LSU

Pour tous les élèves de 3^e de collège (3^e générale, 3^e SEGPA...), y compris les élèves de 3^e prépa-pro scolarisés en lycée professionnel, il est **obligatoire** de remplir au préalable dans LSU:

- les bilan(s) périodique(s) de l'année en cours
- le bilan de fin de cycle

Ces deux éléments permettent le calcul du barème des élèves et leur discrimination nécessaire selon la formation sollicitée en voie professionnelle. Sans l'un de ces deux éléments essentiels sinon bloquants, une saisie manuelle sera obligatoire.

Afin de vous permettre d'effectuer les vérifications nécessaires préalables à l'import unique et définitif des données de LSU dans AFFELNET Lycée le 6 juin, nous vous recommandons de procéder à la bascule (ou saisie) des bilans périodiques des deux 1ers trimestres dans LSU, de vos logiciels privés <u>au plus tard le 16 mai 2017</u>.

De la même manière, le 3^e bilan périodique ainsi que le bilan de fin de cycle devront être basculés ou saisis dans LSU, **au plus tard le vendredi 2 juin 2017**.

Calendrier

03 mai :	Fin de Vérification des MEF dans la BEE: les établissements d'origine porteront une attention particulière aux MEF d'origine (scolarité actuelle = formation en cours) avant l'importation de la Base Élèves Établissement (BEE) dans AFFELNET Lycée. Les établissements doivent, le cas échéant, modifier dans leur BEE, le MEF d'origine de leurs élèves afin de pouvoir bénéficier des priorités d'affectation liées à celui-ci (cf. courrier électronique du 19 avril - cf. annexe 2). Tous les élèves devant y candidater doivent être inscrits dans la BEE avec des données valides (MEF d'origine et adresse).
09 mai :	OUVERTURE d'AFFELNET
12 mai :	Fin de saisie des vœux soumis à commissions départementales
16 mai :	Bascule ou saisie dans LSU des deux 1ers bilans périodiques
19 mai :	Fin de saisie des vœux soumis à PASSPRO
02 juin :	Bascule ou saisie du 3 ^e bilan périodique dans LSU
06 juin :	Bascule du bilan de fin de cycle dans LSU et Import unique et définitif des données LSU dans AFFELNETLycée Fin de saisie des voeux
09 juin :	Fin de vérification et modification des données LSU importées dans AFFELNET Lycée
12 juin (14h) au 14 juin (16h)	Saisie de vœux complémentaires (voie pro)
14 juin (16h) :	FERMETURE DEFINITIVE AFFELNET
26 juin :	Résultats de l'affectation

CONNEXION A AFFENET

Les établissements publics et privés sous contrat se connectent à partir du portail d'accès Arena : http://sconet.in.ac-creteil.fr/ sconet.in.ac-creteil.fr ARENA - Accédez à vos applications La préparation des évaluations peut se faire dès l'ouverture d'AFFELNET et avant Bienvenue M. Antoine FFELNET le 06 juin. Vous pouvez en parallèle vérifier et saisir dans la fiche d'AFFELNET de Livret personnel de compétences (LPC) l'élève les 2 onglets : Accès au livret Identification Saisie des vœux ▲ Affectation des élèves (AFFELNET) Recherche Affectation en lycée Scolarité du 2nd degré Gestion des évaluations en établissement Préparation des évaluations Intégration des évaluations Saisie des vœux en établissement **AFFECTATION** Saisie des vœux Impression des fiches élèves TOUR PRINCIPAL Compteurs Liste des élèves dont la saisie est incomplète MINISTÉ Aide Calendrier des académies Liste des élèves et de leurs vœux Contact DE L'ÉDUCATION Décisions d'orientation NATIONALI, DE L'ENSEIGNE MENT Message flash Validation chef d'établissement SUPÉRIEUR IT DE LA RECHEI CHE Listes et statistiques Gestion des évaluations en Affectés par établissement d'origine établissement Consignes Non affectés par établissement d'origine Saisie des voeux en Affectés par établissement d'accueil établissement Listes et statistiques Diffusion des résultats Consignes du chef d'établissement d'accueil Diffusion des résultats Consignes du chef d'établissement d'origine Notifications d'affectation Résultats de l'affectation Calendrier des académies **AFFELMAP**

ETAPE NON BLOQUANTE POUR VERIFIER ET SAISIR LES ONGLETS 1 ET 2 DE LA FICHE ELEVE

1 - GESTION DES EVALUATIONS EN ETABLISSEMENT

1-1.PREPARATION DES EVALUATIONS : permet de vérifier dans AFFELNET vos modes d'évaluation saisis dans LSU. Il ne s'agit pas de l'import et définitif de LSU.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIER ET DE
LA RECHERCHE

Gestion des évaluations en
établissement

Saisie des voeux en
établissement

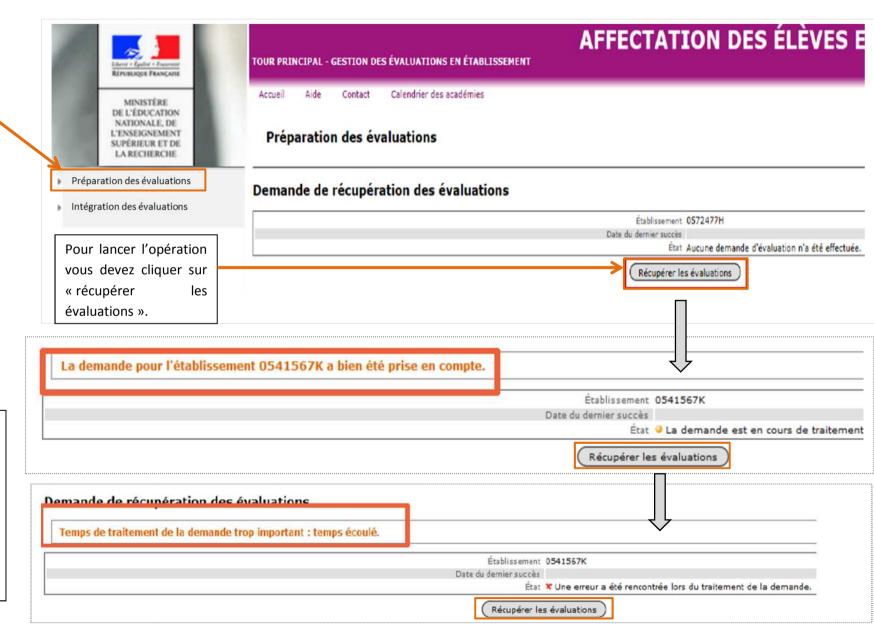
Listes et statistiques

Diffusion des résultats

Vous pouvez dès l'ouverture d'AFFELNET effectuer cette opération. Cela ne peut se faire que si vous disposez déjà des données (bilans périodiques) dans LSU.

Votre demande peut échouer si le temps de traitement de la demande est trop long : vous devez la relacer en cliquant sur « récupérer les évaluations ».

Effectuer un ticket Cecoi@ si ce message persiste.



Lorsque votre demande a été réalisée avec succès, vous devez cliquer sur le bouton« actualiser ». Le traitement s'est terminé avec succès. Pour afficher les nouvelles correspondances, veuillez actualiser la page ou enregistrer les modifications apportées à celles-ci.

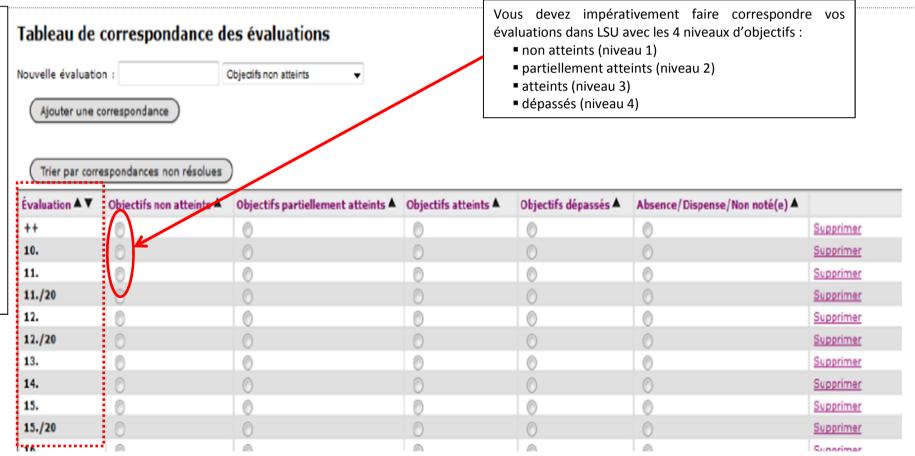
Établissement 0541567K

Date du dernier succès 02/03/2017 15:14

État V La demande a été traitée avec succès.

Si AFFELNET ne parvient pas à traduire vos modes d'évaluation dans LSU, un tableau de correspondance des évaluations apparait.

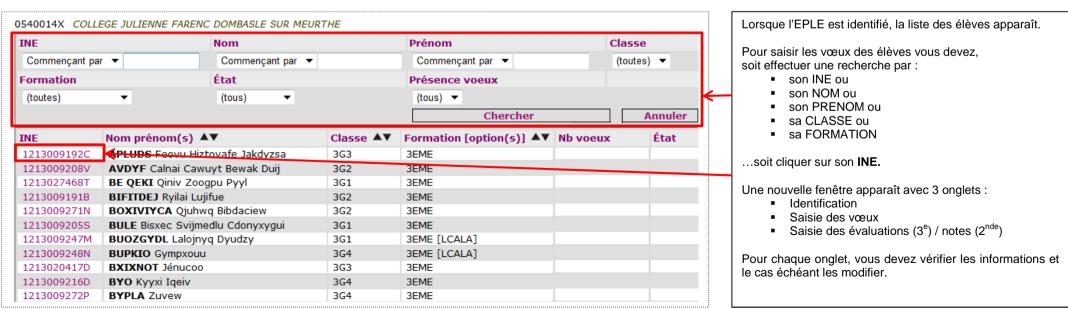
Sans ce travail préalable, vos élèves évalués avec ces anomalies ne pourront pas bénéficier de le redescente LSU et une saisie manuelle sera obligatoire.



2 - SAISIE DES VŒUX EN ETABLISSEMENT (DU 9 MAI AU 6 JUIN 2017)

IDENTIFIANT ETABLISSEMENT





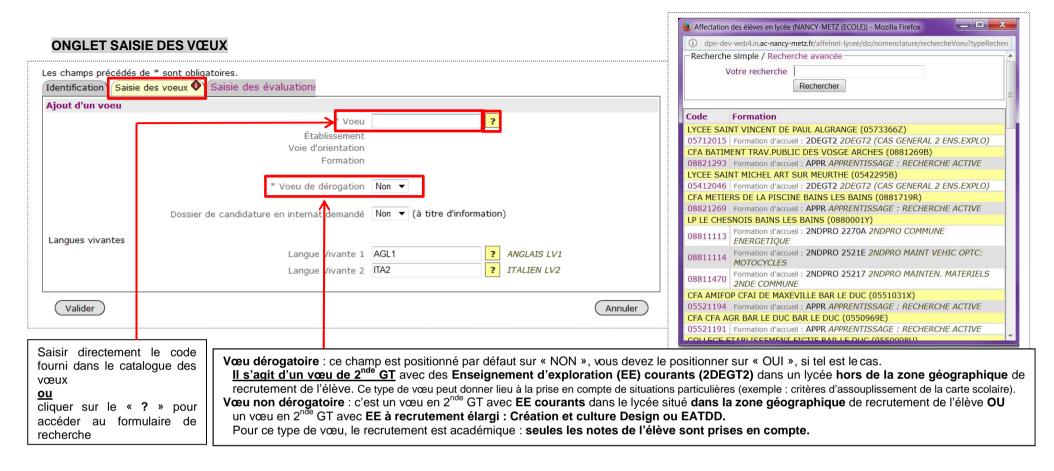
Rectorat de Créteil/SAIO/Pré-Bac/Avril 2017 Guide technique AFFELNET Lycée Page 8 sur 40

2-1 DOSSIER AFFELNET PALIER 3^E

ONGLET IDENTIFICATION (Les champs contenant un astérisque doivent être obligatoirement renseignés)

Les élèves doivent avoir une adresse complète et valide. C'est à celle-ci que sera envoyée la notification d'affectation par les établissements d'accueil. Les établissements d'origine veilleront lors de la saisie à vérifier cette adresse à partir du justificatif de domicile fourni avec le dossier d'affectation de l'élève. Cette vérification est tout particulièrement importante pour les élèves candidatant sur une 2^{nde} GT : elle conditionne la saisie de la zone géographique + les priorités d'accès aux établissements de secteur.

Mentitie Nom COIT		Les champs précédés de * sont obligatoire				
Non durage Prévonts ROCAE			Saisie des évaluations			
Nom d'usage " 5010 Mascutin ® Fémirin " Fréinin MAGOAWFE L'onglet identification est déjà pré-ompli, le chef d'établissement est invité à vérifier et imtre à jour les informations qui y figurent, si nécessire. L'onglet identification est déjà pré-ompli, le chef d'établissement est invité à vérifier et imtre à jour les informations qui y figurent, si nécessire. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir oBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir oBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir oBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir oBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir oBLIGATOREMENT. **Zone géographque de résidence de l'élève : à remplir oBLIGATOREMENT. **Zone géographque de		Identité				
Données provenant de votre BEE A VERIFIER Confide Internation Valider		* Nom	COIT	* Prénom(s)	ROCAE	
**Nei(x) la 2010/2003 (format jýren/aaaa) **Nei(x) la 2010/2003 (format jýren/aaaa) **Nei Nom d'usage **Perenté Nei		Nom d'usage			RZEBY	
Non dusage Non dusage Parenta MERE Catégorie socio-prof. CADRE ADMINS. ET COMMERC DENTREPRISE Catégorie socio-prof. Categorie socio-prof. Cate		* Sexe	Masculin Féminin			
Périson MAGOAVFE Nom d'usage ** Parenta MERE ** Catégorie socio-prof. Cabez ADMINIS. ET COMMERC DENTREPRISE ** (à usage statistique uniquement) Catégorie socio-prof. (à usage statistique uniquement) Coordonnées du responsable ou de l'élève majeur Adresse Ze XOE WARGEHSE ** Type d'adresse ** ** Type d'adresse ** ** Type d'adresse ** ** Adresse ** ** Type d'adresse ** ** Type d'adresse ** ** Adresse ** ** Adresse ** ** Type d'adresse ** ** Adresse ** ** Adresse ** ** Type d'adresse ** ** Adresse ** ** Adresse ** ** Type d'adresse ** ** Adresse ** ** Adresse ** ** Type d'adresse ** ** Adresse ** ** Adresse ** ** Adresse ** ** Adresse ** ** Type d'adresse ** ** Adresse ** ** Adresse ** ** Adresse ** ** Adresse ** ** Type d'adresse ** ** Adresse ** ** Type d'adresse ** ** Adresse ** ** Formation en cours ** ** Etablissement ** ** Code postal / 54119		* Né(e) le	20/02/2003 (format jj/mm/aaaa)			
Non d'usage		1er responsable légal				
Données provenant de votre BE A VERIFIER Données provenant de Coursel JOMAUGYVEENgWMUTZOG Teléphone(© + 19739597988 - 1973959798 - 197395		* Nom	HIYB	Prénom	MAGOAWFE	
Données provenant de votre BEE A VERIFIER L'Onglet identification est déjà pré-rempli, le chef d'établissement est inivité à vérifier et mettre à jour les informations qui y figurent, si nécessaire. L'onglet identification est dejà pré-rempli, le chef d'établissement set inivité à vérifier et mettre à jour les informations qui y figurent, si nécessaire. Zone géographique de résidence de l'élève : à remplir. Reportez-vous à la fiche 19 du vadémécur des procédures d'orientation du chef d'établissement et les vœux salsis.		Nom d'usage		Catégorie socio-prof.	CADRE ADMINIS. ET C	COMMERC.D'ENTREPRISE ▼
Données provenant de votre BEE A VERIFIER Données provenant de VERIFIER Données provenant de VERIFIER OSAGOJAX COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE SUR **Code postal / 1437393697958 **Code postal / 437393697958 **Commune / 437393697958 **Code postal / 43739369758 **Code postal / 437808 **Code postal / 4378		* Parenté	MERE ▼		(à usage statistique u	uniquement)
Données provenant de votre BEE A VERIFIER Courriel JOMAUGYVEEH@WKUIZOG Commune Courriel JOMAUGYVEEH@WKUIZOG Commune Courriel JOMAUGYVEEH@WKUIZOG Commune Courriel JOMAUGYVEEH@WKUIZOG Courriel JOMAUGYVEEH@WKUIZOG Téléphone(s) 437333697583 Téléphone(s) 437333697583 Téléphone(s) 437333697583 Colarité actuelle Courriel JOMAUGYVEEH@WKUIZOG Courriel JOMAUGYVEEH@WKUIZOG Courriel JOMAUGYVEEH@WKUIZOG Téléphone(s) 437333697583 Téléphone(s) 437333697583 Colarité actuelle Courriel JOMAUGYVEEH@WKUIZOG Téléphone(s) 437333697583 Tolephone(s) 43733697583 Tolephone(s) 4373369716 4373369716 437		2ème responsable légal				
Données provenant de votre BEE A VERIFIER Courriel JOMAUGYVEEH@WKUTZOG Commune Courriel JOMAUGYVEEH@WKUTZOG Commune FORMation en cours Selve doublant Courriel JOMAUGYVEEH@WKUTZOG Téléphone(s) FORMation en cours SEME FORMATION en cours FORMATION en cour		Parenté	•	Catégorie socio-prof.		
Données provenant de votre BEE A VERIFIER Code postal / Commune 47839897958 1744EPN 1706					(à usage statistique u	uniquement)
Données provenant de votre BEE A VERIFIER Courriel JOMAUGYVEEH@WKUIT.20G Téléphone(s) #7.3339897958 Téléphone(s) #7.3338978 Téléphone(s) #7.3338978 Téléphone(s) #7.3338978 Téléphone(s) #7.3338978 Téléphone(s) #7.3338978 Téléphone(s) #7.33389 #7.33389 #7.33389 #7.33389 #7.33389 #7.33389 #7.33389 #7.33389 #7.33389 #7.33389 #7.33389 #7.33389 #7.33389 #7.33389 #7.33389 #7.33389 #7.33389 #7.33389 #7.33389 #7.3389 #7.3389 #7.3389 #7.3389 #7.3389 #7.3389 #7.3389 #7.3389				* 7		
Données provenant de voire BEE A VERIFIER Courriel JOMAUGYVEEN@WKIUT.ZOG Téléphone(s) Scolarité actuelle Courriel JOMAUGYVEEN@WKIUT.ZOG Scolarité actuelle Colarité actuelle Courriel JOMAUGYVEEN@WKIUT.ZOG Scolarité actuelle Colarité actuelle Scolarité actuelle Colarité actuelle Scolarité actuelle Scolarité actuelle Colarité actuelle Scolarité actuelle Colarité actuelle Colarité actuelle Colarité actuelle Scolarité actuelle Colarité a		Auresse	22 KUE WARGERSE	" Type d'adresse	en France a	l'étranger
Votre BEE A VERIFIER Scolarité actuelle Etablissement 0540014X COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE SUR **Formation en cours 3EME 2 3EME LV1 AGL1 2 ANGLAIS LV1 Coption 2 7 TALIEN LV2 The porties of the policy doublant ou Non Etablissement vielle 2 3EME LV1 AGL1 2 ANGLAIS LV1 Coption 2 7 TALIEN LV2 The policy of the policy doublant ou Non Etablissement vielle 2 3EME LV1 AGL1 2 ANGLAIS LV1 Coption 2 7 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 1 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 1 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 1 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 1 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 1 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 1 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 1 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle vielle 2 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle 2 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle 2 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle 2 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle 2 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle 2 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle 2 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle 2 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle 2 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle 2 2 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle 2 2 2 2 TALIEN LV2 The policy of vielle 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	Données	7				? CREVIC
Schouls X COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE SUR " Formation en cours SEME 2 3EME " Contion 1 2		Courriel	JOMAJIGYVEEH@WKIUT.ZOG	Téléphone(s)		
**Formation en cours SEME	A VERIFIER	Scolarité actuelle				
L'V1 AGL1 ? AMGLAIS LV1 Quition 1 ② Qui Non Zone géographique de résidence de l'élève * Zone géographique de résidence de l'élève * Zone géographique de résidence de l'élève * Retard scolaire * Bonus académique Oui Non Annuler L'onglet identification est déjà pré-rempli, le chef d'établissement est invité à vérifier et mettre à jour les informations qui y figurent, si nécessaire. * Bonus académique * Bonus académique Oui Non * Bonus académique Oui Non * Bonus académique Oui Non Décision d'orientation du chef d'établissement : n'est plus à remplir. OBLIGATOIREMENT. Reportez-vous à la fiche 19 du vadémécum des procédures d'orientation et d'affectation. Décision d'orientation du chef d'établissement et les vœuz la cohérence entre la décision du chef d'établissement et les vœux saisis.		Etablissement		SUR * Classe	3G3	
Option 2 Élève doublant Oui Non Zone géographique de résidence de l'élève * Retard scolaire Bonus académique * Bonus académiqu		* Formation en cours	3EME ? 3EME			
Elève doublant Oui Non Zone géographique de résidence de l'élève * Zone géographique de résidence de l'élève * Retard scolaire * Retard scolai		LV1		LV2	ITA2	? ITALIEN LV2
Zone géographique de résidence de l'élève * Zone géographique de résidence de l'élève * Retard scolaire *		Option 1	?	Option 2		?
# Zone géographique de résidence de l'élève # Retard scolaire # Bonus académique # Retard scolaire # Bonus académique # Oui		Élève doublant	Oui Non	Élève boursier	Non	
Retard scolaire * Retard scolai		Zone géographique de résidence de l'	élève	Décision d'orientation d	du chef d'établisseme	ent
* Retard scolaire Oui			?			
L'onglet identification est déjà pré-rempli, le chef d'établissement est invité à vérifier et mettre à jour les informations qui y figurent, si nécessaire. Zone géographique de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOIREMENT. Reportez-vous à la fiche 19 du vadémécum des procédures d'orientation et d'affectation. Elève doublant : ce champ est invité sur « NON », vous devez le renseigner sur « OUI » uniquement pour les élèves ayant déjà redoublé. Etre vigilant sur la cohérence entre la décision du chef d'établissement et les vœux saisis.		Retard scolaire	<u> </u>	Bonus académique		<u> </u>
L'onglet identification est déjà pré-rempli, le chef d'établissement est invité à vérifier et mettre à jour les informations qui y figurent, si nécessaire. Zone géographique de résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOIREMENT. Reportez-vous à la fiche 19 du vadémécum des procédures d'orientation et d'affectation. Elève doublant : ce champ est initialisé sur « NON », vous devez le renseigner sur « OUI » uniquement pour les élèves ayant déjà redoublé. Décision d'orientation du chef d'établissement : n'est plus à remplir. Etre vigilant sur la cohérence entre la décision du chef d'établissement et les vœux saisis.		* Retard scolaire	Oui Non	* Bonus académique	Oui Non	
déjà pré-rempli, le chef d'établissement est invité à vérifier et mettre à jour informations qui y figurent, si nécessaire. résidence de l'élève : à remplir d'établissement est invité à vérifier et mettre à jour informations qui y figurent, si nécessaire. résidence de l'élève : à remplir devez le renseigner sur « NON », vous devez le renseigner sur « OUI » uniquement pour les élèves ayant déjà redoublé. d'établissement : n'est plus à remplir. Etre vigilant sur la cohérence entre la décision du chef d'établissement et les vœux saisis.		Valider				Annuler
informations qui y figurent, si nécessaire. vadémécum des procédures ayant déjà redoublé. vœux saisis.		déjà pré-rempli , le chef d'établissement est invité <u>à</u>	résidence de l'élève : à remplir OBLIGATOIREMENT.	initialisé sur « NON », devez le renseigner sur	vous d'éta « OUI » Etre	ablissement : n'est plus à remplir. vigilant sur la cohérence entre la
		informations qui y figurent, si nécessaire.	vadémécum des procédures d'orientation et d'affectation.	ayant déjà redoublé.		ıx saisis.



Les DSDEN contrôleront et valideront directement dans la base AFFELNET les saisies effectuées par les établissements d'origine, en particulier celles relatives aux élèves changeant de secteur de scolarisation ou faisant l'objet d'une dérogation.



En cliquant sur « OUI » une nouvelle fenêtre s'ouvre. Vous devez indiquer le motif du vœu de dérogation. En parallèle n'oubliez pas d'envoyer une copie de la fiche récapitulative des vœux et le formulaire (fiche 10) signé par les représentants légaux indiquant le motif de la demande à la DSDEN du département concerné.

VISUALISATION DE L'ENSEMBLE DES VŒUX SAISIS



2-2 SECURISATION VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE (DES LE 9 MAI)

Comme indiqué sur le dossier d'affectation post 3^e : « l'administration se réserve le droit de saisir des vœux supplémentaires correspondants au(x) lycée(s) de secteur pour les élèves n'ayant pas formulé de vœux sur leur(s) lycée(s) de secteur ». Dès l'ouverture d'AFFELNET le 9 mai, il vous est demandé de rajouter 2 vœux supplémentaires en dernière position (cf. fichier excel 19-3-19-4-19-5 envoyé avec le vadémécum le 23/03) et d'informer les familles de la saisie de ces vœux complémentaires.

2-3 SECURISATION VOIE PROFESSIONNELLE (12 JUIN AU 14 JUIN)

Tous vos élèves candidatant dans la voie professionnelle (post 3^e) doivent avoir un vœu de saisi, dans le cas contraire ils ne pourront pas participer à cette sécurisation.

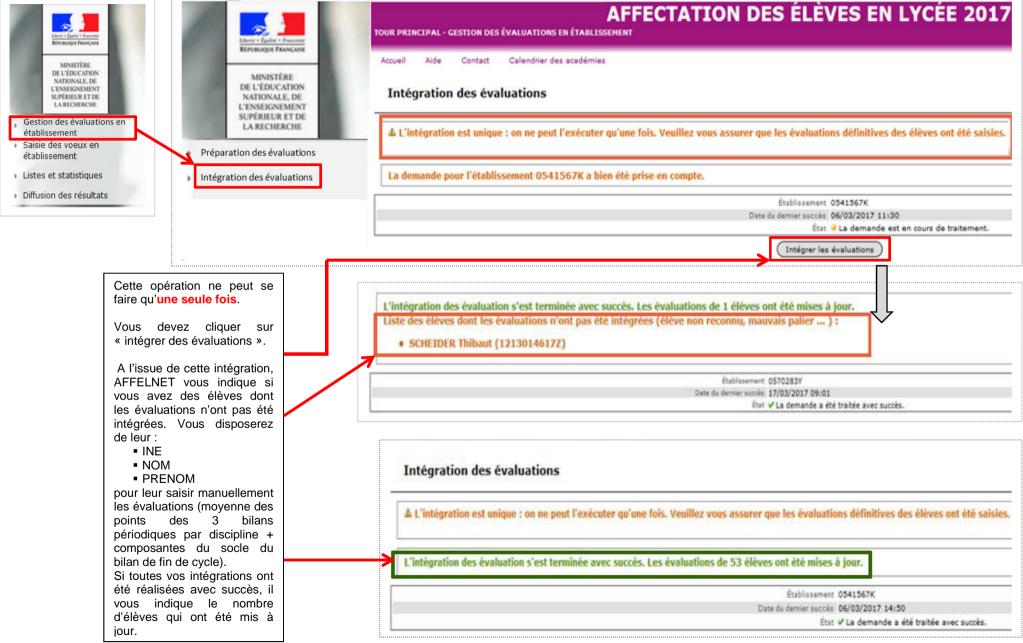
A l'issue de la sécurisation, vous pourrez saisir, pour vos élèves susceptibles de ne pas être affectés, 2 vœux supplémentaires. Ils sont à saisir en dernière position. Vous ne devez pas modifier les vœux déjà présents, ni l'ordre dans lequel ils ont été saisis.

Si le bouton « résultat de la sécurisation » n'apparaît pas, cela signifie que tous les élèves sont pré-affectés.

A partir du 12 juin (14h), vous pourrez vérifier le « Résultat de la sécurisation des vœux » de vos élèves. Cette opération est à répéter sur toutes les structures disponibles depuis le profil de l'établissement : collège, Lycée, SEP, LP, LPO. SUPÉRIEUR ET DE Liste récapitulative des élèves et de leurs voeux LARECHERCHE Saisie des voeux 0540014X COLLEGE JULIENNE FARENT DOMBASLE SUR MEURTHE Impression des fiches élèves Résultat de la sécurisation des voeux Filtrer Exporter Imprimer Compteurs INE Nom prénom(s) ▲▼ Classe ▲▼ Formation ▲▼ Liste des élèves dont la saisie est incomplète Rang Voeux 1213009192C APLUDS Feovu Hiztovafe Jakdyzsa 3EME 3EME Liste des élèves et de leurs 08811113 0880001Y LP LE CHESNOIS BAINS LES BAINS 2NDPRO 2270A 2NDPRO COMMUNE ENERGETTOUE voeux 05712015 2DEGT2 2DEGT2 (CAS GENERAL 2 ENS.EXPLO) 0573366Z LYCEE SAINT VINCENT DE PAUL ALGRANGE LA RECHERCHE Résultats de la sécurisation des voeux NANCY-METZ (ECOLE) 0540014X COLLEGE JULIENNE FARENC DOMBASLE SUR MEURTHE Liste des élèves non affectés à l'issue de la sécurisation Saisie des voeux Impression des fiches Procédure de sécurisation nancv1 - Affectation CAP PP élèves Exporter Imprimer Fermer Compteurs Classe Nom prénom(s) Prénom TNE Liste des élèves dont la saisie est incomplète 363 APLUDS Feovu Hiztovafe Jakdyzsa 12130091920 Liste des élèves et de leurs Exporter Imprimer Fermer

2-4 INTEGRATION DES EVALUATIONS : IMPORT UNIQUE ET DEFINITIF DES DONNEES LSU DANS AFFELNET

SAISIE DES EVALUATIONS: POUR TOUS LES ELEVES DE 3^E, Y COMPRIS LES 3^E EN PREPA-PRO EN LYCEE PROFESSIONNEL



Rectorat de Créteil/SAIO/Pré-Bac/Avril 2017

VERIFICATION DE L'INTEGRATION DES DONNEES DE LSU

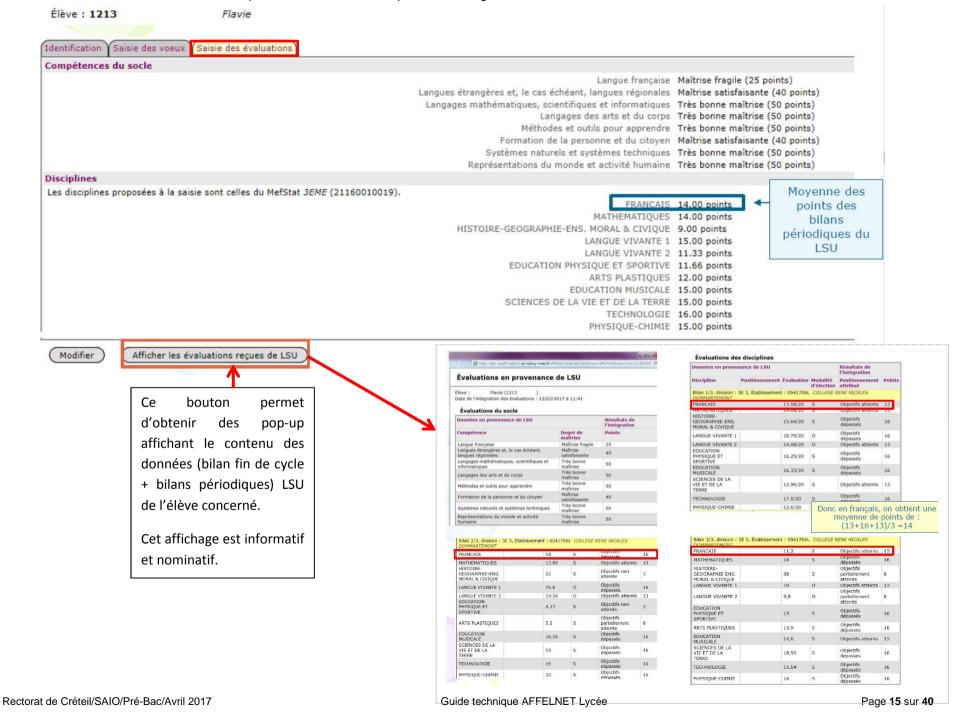
Deux cas de figure :

• 1. Il manque des évaluations à la fois sur les compétences du socle et sur les disciplines. Celles-ci sont remplacées par la moyenne des autres évaluations





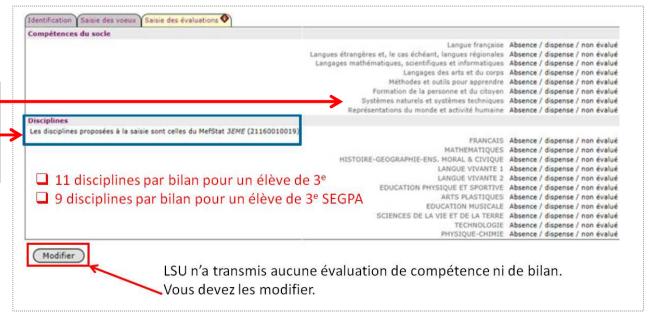
2. Toutes les évaluations sont présentes, tous les champs sont renseignés



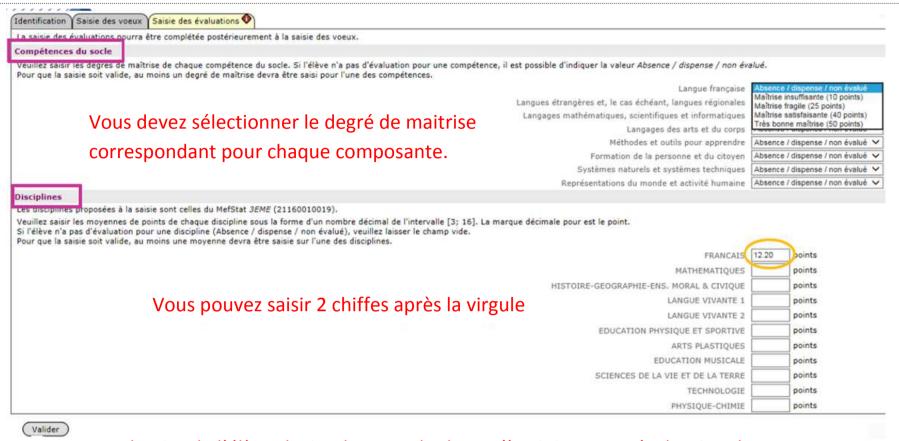
VERIFICATION DES ELEVES DONT LA SAISIE EST INCOMPLETE



Pour ces élèves, vous devez saisir l'ensemble des :
 compétences du socle (bilan de fin de cycle)
 disciplines (moyenne de points de chaque discipline évaluée dans les bilans périodiques)
 en cliquant sur le bouton « modifier »



Rectorat de Créteil/SAIO/Pré-Bac/Avril 2017 Guide technique AFFELNET Lycée Page **16** sur **40**



Le dossier de l'élève deviendra complet lorsqu'à minima, une évaluation de compétence et une évaluation de discipline auront été renseignées.

2-5 DOSSIER AFFELNET PALIER 2^{NDE}

Les 3 onglets sont identiques à ceux de l'année dernière.

ONGLET IDENTIFICATION (Les champs contenant un astérisque doivent être obligatoirement renseignés) cf. p.8

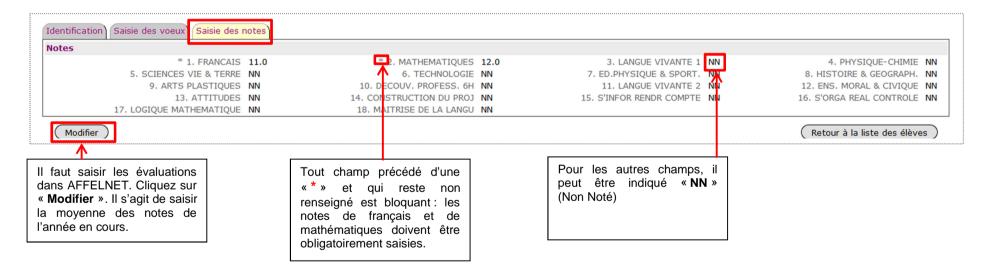
Ne pas oublier de renseigner le champ : « élève doublant » pour vos élèves doublant dans le même établissement afin de bénéficier du bonus « priorité doublement ». S'il n'est pas renseigné cela modifiera le barème de votre élève qui encourt le risque de ne pas être affecté.

ONGLET SAISIE DES VŒUX (cf. p9)

Pour vos terminales CAP, vous devez saisir obligatoirement un avis du conseil de classe sur l'aptitude à réussir dans la section demandée (TFav – Fav – réservé).

SAISIES DES NOTES (Les champs contenant un astérisque doivent être obligatoirement renseignés)

Les matières non obligatoires sont renseignées par défaut par « NN ».



2-6 IMPRESSION DES FICHES ELEVES



A l'issue de la saisie, l'établissement d'origine doit obligatoirement imprimer la fiche récapitulative de chaque élève et en remettre un exemplaire à l'élève et ses représentants légaux qui doivent la valider et la retourner signée à l'établissement. Pour que la mention « saisie valide » apparaisse sur la fiche récapitulative, il est nécessaire que les notes soient renseignées avant l'impression.

L'établissement prendra soin de conserver un exemplaire de la fiche récapitulative : seul ce document fera foi en cas de litige.



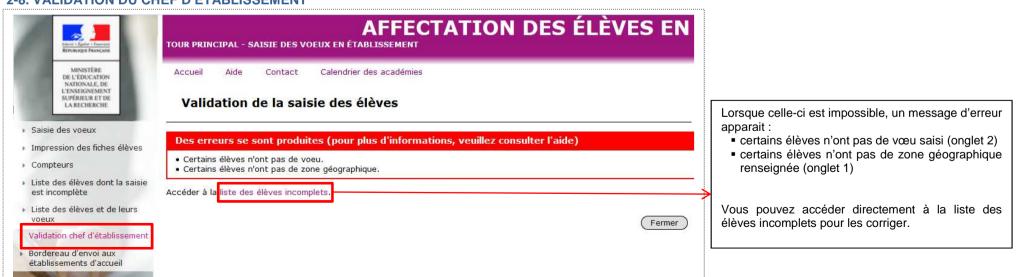
Rectorat de Créteil/SAIO/Pré-Bac/Avril 2017

2-7. COMPTEURS = A NE PLUS UTILISER

Le compteur vous permet de voir le nombre d'élève dont les vœux sont invalides par rapport à la décision d'orientation ou sans décision. Mais comme les décisions d'orientation ne sont plus à saisir, cette partie ne vous est pas utile.



2-8. VALIDATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

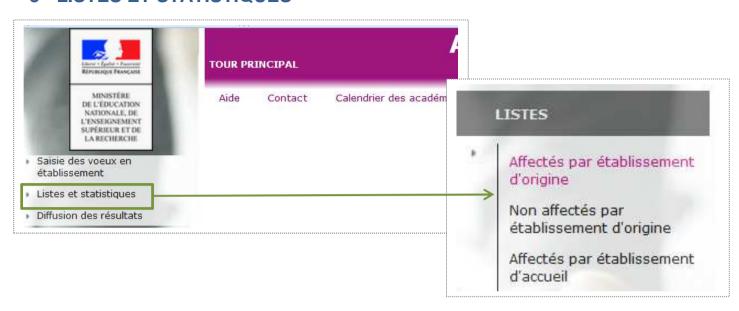


2-9. BORDEREAU D'ENVOI AUX ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL



Chaque établissement d'origine a la possibilité d'éditer des bordereaux d'envoi destinés aux établissements d'accueil. Ils ont un but informatif sur la population susceptible d'intégrer l'établissement d'accueil.

3 - LISTES ET STATISTIQUES



Lors du tour AFFELNET Lycée, vous pouvez consulter les statistiques de votre établissement.

Il faut revenir au menu principal pour accéder aux « Listes et statistiques ».

Ces listes ne valent pas notification (pour les élèves affectés) ou résultat d'affectation (pour tous les élèves).

Ces listes se déclinent sous 3 items.

3-1. AFFECTES PAR ETABLISSEMENT D'ORIGINE



3-2. NON AFFECTES PAR ETABLISSEMENT D'ORIGINE



3-3. AFFECTES PAR ETABLISSEMENT D'ACCUEIL









La diffusion des résultats se décline sous 2 grands items:

- Consignes
- Editions des notifications

avec la

Page 24 sur 40

ont été

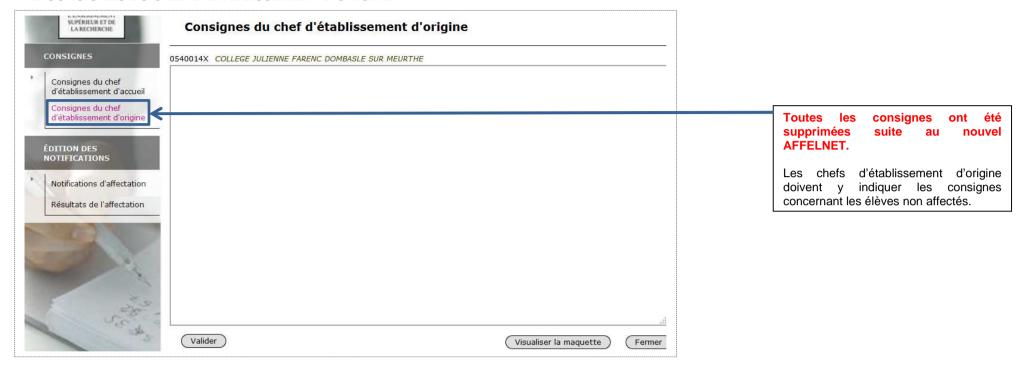
nouvelle

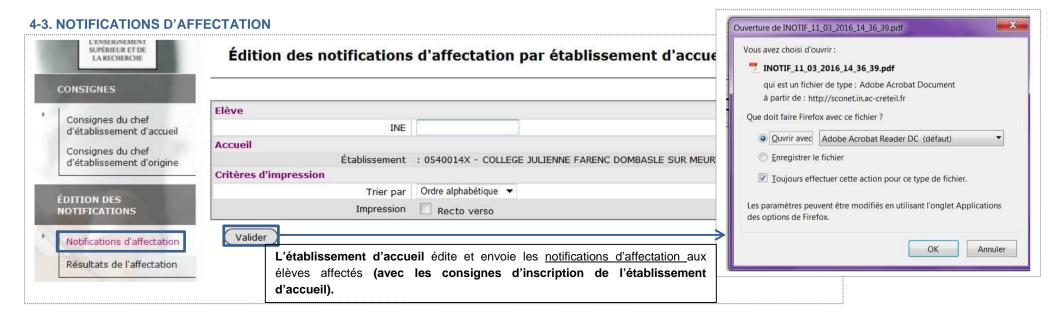
4-1. CONSIGNES DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL



Rectorat de Créteil/SAIO/Pré-Bac/Avril 2017 Guide technique AFFELNET Lycée

4-2. CONSIGNES DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

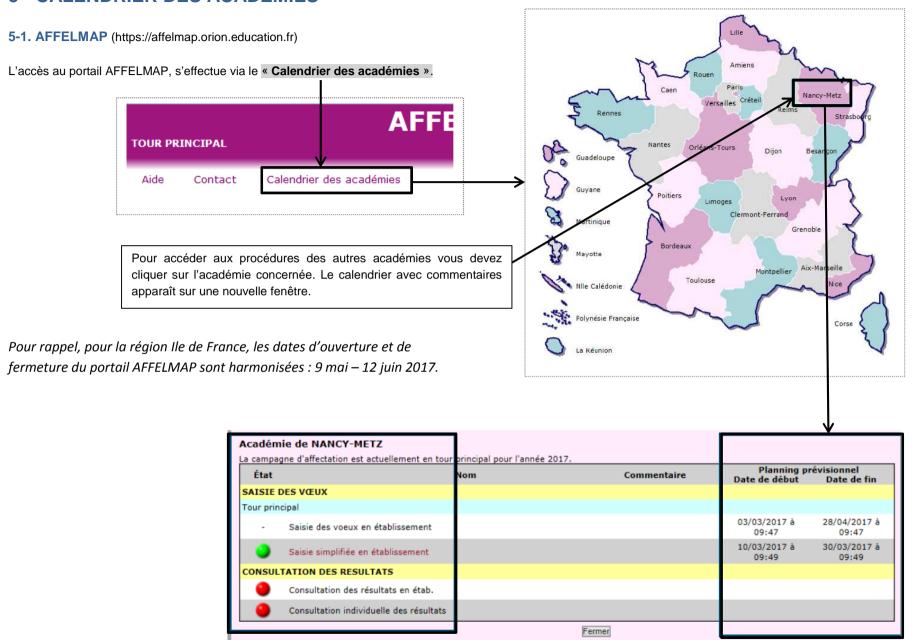




4-4. RESULTATS DE L'AFFECTATION



5 - CALENDRIER DES ACADEMIES



ANNEXE 1: IDENTIFIANT NATIONAL ELEVE: GESTION DES CAS PARTICULIERS

Pour participer à l'affectation, tout élève doit avoir un INE. Cet identifiant est unique et suit l'élève tout au long de sa scolarité. Vous en aurez besoin pour diverses procédures, comme PASSPRO ou AFFELNET Lycée.

CAS D'ELEVES	Procedure
Elève de l'académie de Créteil changeant de département	L'établissement d'origine doit basculer la fiche de l'élève dans SIECLE afin que le nouvel établissement la récupère. Le nouvel établissement doit téléphoner à l'établissement d'origine, si cette action n'est pas réalisable.
Elève venant d'une autre académie	Le nouvel élève doit avoir un exeat fourni par son établissement d'origine. Sur cet exeat est inscrit son INE. Si l'élève ne l'a pas, le nouvel établissement doit appeler l'ancien établissement pour l'obtenir.
Elève EANA	Le nouvel EPLE remplit la fiche complète dans sa BEE, et envoie en même temps un mail à ce.papp@ac-creteil.fr pour leur signaler la création de cette fiche. L'INE sera redescendu sous les 48h
Elève RFI ¹ de l'académie de Créteil	Le nouvel établissement doit demander à ce.papp@ac-creteil.fr l'INE de cet élève.
Elève RFI d'une autre académie	Le nouvel EPLE remplit la fiche complète dans sa BEE, et envoie en même temps un mail à ce.papp@ac-creteil.fr pour leur signaler la création de cette fiche. L'INE sera redescendu sous les 48h.

Pour toute difficulté technique, envoyer un mail à l'assistance CECOIA.

¹ Retour en Formation Initiale

ANNEXE 2: MEF D'ORGINE DES ELEVES DANS LA BEE

Vous devez vérifier que votre libellé correspond bien au COMEF dans votre BEE avant l'importation de vos élèves dans AFFELNET. Si un MEF n'est pas dans votre BEE, faites un mail au papp : ce.papp@ac-creteil.fr

ORIGINE	COMEF	MNEMONIQUE	LIBELLE_LONG
	10310002110	3MUS	3EME MUSIQUE
	10310019110	3EME	3EME
	10310019111	3INTE	3EME SECTION INTERNATIONALE
	10310019112	3LEURO	3EME EUROPEENNE
	10310019117	3LVSPO	3EME SECTION SPORTIVE
	10310026110	3PPRO	3EME PREPA PRO
	11599999110	DIMA99999	DISPO D'INITIATION METIERS EN ALTERNANCE
3 ^e	16710002110	3SEGPA	3EME SEGPA
	1031000B11A	3 DALI	3EME DISPOSITIF ALTERNANCE INDIVIDUALISE
	1031000H11A	3SPECH	3EME SPECIFIQUE H.AUDITIFS-VISUELS
	10310021110	3E-AGR	3EME DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
	10310022110	3DANSE	3EME DANSE
	10310023110	3THEAT	3EME THEATRE
	1031001911U	3ULIS	3EME ULIS
	10510015110	CL-REL	CLASSE RELAIS
EANA collège	1031001911F	UPE2A3	3EME UPE2A
	2001001511F	2GTCLA	2NDE GT UPE2A
EANA lycée	2001000A11F	CLNSAL	UPE2A LYCEE NON SCOLA. ANTERIEUR.
EANA lycee	2472550A11F	2PRCLP2550A	2NDPRO PRODUCTION UPE2A
	2473000A11F	2PRCLS3000A	2NDPRO SERVICE UPE2A
MI DC collège	7534100A11A	MGI CO4100A	APF ACC. PARCOURS FORMATION MLDS COLLEGE
MLDS collège	1031000E11A	3PPNVC	3EME NOUVELLE CHANCE
MLDS lysés	2001000D11A	2GTMIC	2DEGT2 (CAS GEN 2 ENS.EXPLO) MICRO LYCEE
MLDS lycée	75341001110	APF41001	APF ACCOMP. PARCOURS FORMATION MLDS
Décommente	9989999990	NON SC	NON SCOLAIRE
Récurrents	90199999990	VACTIV	VIE ACTIVE
RFI	2001000R11R	DARFI	DROIT AU RETOUR EN FORMATION

ANNEXE 3 : SAISIE ZONE GEOGRAPHIQUE DE RESIDENCE (cf. fiche 19-1, 19-2, 19-3)

DEPARTEMENT	VŒUX 2 ^{NDE} GT	VŒUX VOIE PRO	VŒUX MIXTES : VOIE GT ET PRO
SEINE ET MARNE	CODE ZONE GEO (CF. FICHE 19-1)	Saisir code « 077 »	CODE ZONE GEO (CF. FICHE 19-1)
SEINE SAINT DENIS	SAISIR CODE « 093 »	Saisir code « 093 »	SAISIR CODE « 093 »
VAL DE MARNE	CODE ZONE GEO (CF. FICHE 19-3)	SAISIR CODE « 094 »	CODE ZONE GEO (CF. FICHE 19-3)

ANNEXE 4: RAPPEL DES DECISIONS D'ORIENTATION

DECISIONS D'ORIENTATION	VŒUX POSSIBLES SUR AFFELNET
2 ^{NDE} GT	2 ^{NDE} GT / 2 ^{NDE} SPECIFIQUE / 2 ^{NDE} PRO / 1 CAP2
2 ^{NDE} PROFESSIONNELLE	2 ^{NDE} PRO / 1 CAP2 OU APPEL DE LA DECISION <i>(VŒU DE RECENSEMENT UNIQUE)</i>
1 ^{RE} ANNEE DE CAP	1 CAP2 Ou Appel de la decision <i>(vœu de recensement unique)</i>

ANNEXE 5 : AVIS DU CONSEIL DE CLASSE POUR LES ELEVES DE T^{ALES} CAP

Uniquement pour les élèves de terminale CAP candidatant sur la 1^{re} professionnelle.

Cet avis peut prendre 3 valeurs :

Code	Signification
TF	Très Favorable
F	Favorable
R	Réservé

Les « TF » et « F » donnent lieu à une majoration de bonus qui entre directement en compte dans l'affectation. Si l'avis est « R », le vœu ne donne pas lieu à un bonus.

ANNXE 6: SYNTHESES DES BAREMES D'AFFECTATION

BAREMES - POST 3^E

ANNEXE 6.1. : BAREMES POUR L'AFFECTATION EN SECONDE GT

				BONUS AUTOMA	ATISES			BONUS	S COMMISSIONS DSDEN		
Gro	upes de priorité	Origine	Redoublement	Barème sectorisation*	Médical	Mixité	PC Médi	Boursier	Fratrie	Desserte	Parcours scolaire particulier
1		Handicap			9998	250					
2		Redoublant 2GT même établissement	9800								
3	P1**	3 ^e , EANA, MLDS 3 ^e Boursier		7800 7800		250					
4	P2***	3°, EANA, MLDS 3° Boursier		7100 7100		250					
5	P3****	3 ^e , EANA, RFI, MLDS Doublants GT en retour secteur 3 ^e Boursier		5600 5600 5600		250					
		PC Medi : Prise en charge médicale					3700				
		Boursier taux 3						3010			
6	Assouplissement carte scolaire	Fratrie							2320		
		Desserte								1630	
		Parcours scolaire particulier									940
		3 ^e , EANA, RFI, MLDS									
7	Hors zone géo*****	Redoublant 2GT									
		3 ^e Boursier				250					

 ^{*} Barème sectorisation : zone géographique (domiciliation) + rapprochement établissement (élèves scolarisés dans un établissement public)
 ** P1 (cœur de secteur) : Domiciliation + rapprochement collège public de secteur prioritaire

NB: Priorité absolue aux élèves d'ULIS ayant une notification MDPH d'orientation en ULIS lycée.

^{***} P2 (secteur élargi) : Domiciliation + rapprochement collège public de secteur élargi
**** P3 (domiciliation) : Elèves : - emménageant

⁻ scolarisés dans un EPLE privé ou public hors secteur de recrutement du lycée

⁻ demandant à être scolarisés dans un lycée public de rattachement de zone géographique

^{*****} Hors zone géographique : Pour les élèves non domiciliés sur la zone de recrutement mais scolarisés dans un collège public de secteur (cœur de secteur ou secteur élargi), un bonus rapprochement établissement sera appliqué.

ANNEXE 6.2. : BAREMES POUR L'AFFECTATION

(Hors formations relevant de la procédure Passpro)

EN 1^{re} année de CAP (2 ans)

EN 2^{nde} PROFESSIONNELLE

		Bonus aut	Bonus automatisés		missions EN
Groupe priorité	Origine scolaire	Redou- blement	Bonus priorité	médical	majoration de barème
1	Handicap			9998	
2	Redoublant même 2 spécialité, même établissement		100		
	3° SEGPA, EREA, EANA (3UPE2A, 2GTCLA, 2PRCLP, 2PRCLS)		1600		
3	3 ^e faible, MLDS, RF, Récurrent, DIMA, Relais, Nvlles chances avec avis IA		300		700
	3 ^e alternance, 3e prépa pro		900		
4	3 ^e G, MLDS, RF, DIMA, Relais, Nouvelles chances sans avis IA		300		
5	Redoublant 1 ^{re} année de CAP autre spécialité et/ou autre établissement / 2 ^{nde} pro		100		
6	2 ^{nde} GT et spécifique				

		Bonus auto	omatisés	Bonus commissions DSDEN		
Groupe priorité	Origine scolaire	Redou- blement	Bonus priorité	médical	majoration de barème	
1	Handicap			9998		
2	Redoublant même spécialité, même établissement	9100	100			
	3 ^e Prépa pro		1600			
3	3 ALT, SEGPA, EREA, EANA, RF, MLDS, DIMA, Relais, Nouvelles chances avec Avis IA		500		700	
4	3°G		1000			
E	3 ALT, SEGPA, EREA, EANA, RF, MLDS, DIMA, Relais, Nouvelles chances sans Avis IA		500			
5	Redoublant 2 ^{nde} professionnelle autre spécialité et/ou autre établissement / 1 ^{re} année CAP		100			
6	2 ^{nde} GT -2 ^{nde} Spécifique					

NB: Priorité absolue aux élèves d'ULIS ayant une notification MDPH d'orientation en ULIS lycée.

BAREMES - POST 2^{NDE}

ANNEXE 6.3 : BAREMES POUR L'AFFECTATION EN 1RE PROFESSIONNELLE

(SAUF « Etude et définition de produits industriels », « Maintenance des équipements industriels », « Métiers du pressing et de la blanchisserie », « Métiers de la Sécurité »)

Origine scolaire	Notes	Bonus doublant 2 ^{nde} GT	Bonus priorité	Bonus avis CC
2 ^{nde} GT ou spécifique ayant déjà doublé		1400	7000	
2 ^{nde} GT ou spécifique			7000	
MLDS ayant effectué une classe complète de 2 ^{nde} GT + RF issue de la voie GT sans qualification professionnelle			7000	
CAP en cohérence filière avec avis TF du conseil de classe			4000	2800
CAP en cohérence filière avec avis F du conseil de classe	Notes lissées ²		4000	1400
CAP en cohérence filière avec avis R du conseil de classe			4000	0
CAP sans cohérence filière avec avis TF du conseil de classe			0	2800
CAP sans cohérence filière avec avis F du conseil de classe			0	1400
CAP sans cohérence filière avec avis R du conseil de classe			0	0

 $^{^{2}\,\}mathrm{Dans}$ le calcul des barèmes pour l'affectation, les notes sont lissées.

Le lissage des notes atténue la disparité entre établissements. Dans le traitement de l'affectation, par souci d'équité, deux éléments sont pris en compte :

la moyenne générale du groupe auquel appartient l'élève

l'écart des notes de l'élève par rapport à la moyenne du groupe.

ANNEXE 6.4 : BAREMES POUR L'AFFECTATION EN 1^{RE} PROFESSIONNELLE
« Etude et définition de produits industriels », « Maintenance des équipements industriels », « Métiers du pressing et de la blanchisserie », « Métiers de la Sécurité »

Origine scolaire	Notes	Bonus doublant 2 ^{nde} GT	Bonus priorité	Bonus avis CC
CAP en cohérence filière avec avis TF du conseil de classe			9800	2800
CAP en cohérence filière avec avis F du conseil de classe			9800	1400
CAP en cohérence filière avec avis R du conseil de classe			9800	0
2nde GT ou spécifique ayant déjà doublé		1400	7000	
2 ^{nde} GT ou spécifique			7000	
MLDS ayant effectué une classe complète de 2 ^{nde} GT + RF issue de la voie GT sans qualification professionnelle			7000	
CAP sans cohérence filière avec avis TF du conseil de classe			0	2800
CAP sans cohérence filière avec avis F du conseil de classe			0	1400
CAP sans cohérence filière avec avis R du conseil de classe			0	0

ANNEXE 6.5: BAREME POUR L'AFFECTATION EN CAP 1 an (POST 2^{nde} GT)

			BONUS AUTOMATISES
Groupe priorité	Origine scolaire	Notes	Bonus doublant 2 ^{nde} GT
1	2 ^{nde} GT ou spécifique ayant déjà doublé	Notes lissées³	1400
2	2 ^{nde} GT ou spécifique		
2	MLDS (issus de 2 ^{nde} GT)		
3	Elèves en retour en formation (RF)		

³ Dans le calcul des barèmes pour l'affectation, les notes sont lissées.

Le lissage des notes atténue la disparité entre établissements. Dans le traitement de l'affectation, par souci d'équité, deux éléments sont pris en compte :

⁻ la moyenne générale du groupe auquel appartient l'élève

⁻ l'écart des notes de l'élève par rapport à la moyenne du groupe.

ANNEXE 6.6: Bonus PASSPRO

	Avis de l'établissement d'origine	Avis de l'établissement d'accueil - référent	Avis final PASSPRO	Bonus PASSPRO
	Favorable	Favorable	Très Favorable	6 200
	Favorable	Assez Favorable	Favorable	2.000
	Assez Favorable	Favorable	Favorable	3 600
	Assez Favorable	Assez Favorable		
PASSPRO	Favorable	Réservé	Assez Favorable	2 300
1 Addi Ko	Réservé	Favorable		
	Assez Favorable	Réservé	Б (11	4.400
	Réservé	Assez Favorable	Peu favorable	1 100
	Réservé	Réservé	Réservé	0
	Sans Avis = Absent	Sans Avis = Absent	Incomplet	0
		ents (origine ou accueil re ablissement est pris en co		F = F AF = AF R = R

ANNEXE 6.7: COEFFICIENTS POUR L'AFFECTATION EN 2^{nde} GT AVEC ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION A RECRUTEMENT ELARGI

ET 2^{nde} SPECIFIQUE

2 ^{nde} GT		DOMAINES PEDAGOGIQUES									
ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION	F	Madha	1.1/4	LV2	SVT	Physi-	FDC	A.Plast	TEOU	11/0	Total
CONTINGENTES	Français	Maths	LV1	LVZ SVI	que	EPS	Ed. mus	TECH	H/G		
CREATION ET CULTURE-DESIGN	3	2	1	1	1	1	1	3	1	1	15
ECOLOGIE AGRONOMIE TERRIT DVT DURABLE	3	3	1	0	3	3	1	0	0	1	15

				DOMA	INES I	PEDAGOGI	IQUES					
2 ^{nde} SPECIFIQUE	Francis	Maths	LV1	LV2	SVT	Physi-	EPS	A.Plast	TECH	H/G	Total	
	Français	riançais matris	iii iiiddii Lv	LVI	LVZ	SVI	que	EPS	Ed. mus	TECH III	п/G	
STHR (HOTELLERIE)	4	2	4	2	0	0	1	1	0	1	15	

ANNEXE 6.8: COEFFICIENTS POUR L'AFFECTATION EN 1^{re} PROFESSIONNELLES AGRICOLES

► Post 2^{nde} GT

SPECIALITES DE 1 ^{re} PRO AGRICOLES	DOMA	ES	TOTAL		
SPECIALITES DE 1 PRO AGRICOLES	Français/ Histoire-Géo	LV1	Maths/ Sciences	EPS	IOTAL
AMENAGEMENTS PAYSAGERS	2	1	2	2	7
LABORATOIRE CONTROLE QUALITE	2	1	3	1	7
PRODUCTIONS ANIMALES	2	1	2	2	7
PRODUCTIONS HORTICOLES FLORALE LEGUMIERE	2	1	2	2	7
TECHNICIEN CONSEIL VENTE PRODUITS JARDINS	2	2	2	1	7
TECHNICIEN CONSEIL VENTE PRODUITS ALIMENTAIRES	2	2	2	1	7

ANNEXE 6.9: COEFFICIENTS POUR L'AFFECTATION EN CAP 1 AN

	DOMA					
CAP 1 AN	Français/ Histoire- Géo LV1 Maths/ Sciences			EPS	TOTAL	
COIFFURE	4	1	6	1	12	
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	4	1	6	1	12	
EBENISTE	3	1	7	1	12	
SERRURIER METALLIER	3	1	7	1	12	

ANNEXE 7: COEFFICIENTS POUR L'AFFECTATION EN 1^{re} PRO ET 1^{re} BMA

▶Post 2^{nde} GT et post CAP

	Ense	eignemen	t général		Enseignement professionnel	T0711
SPECIALITES DE 1 ^{re} PRO	Français/ Histoire-Géo	LV1	Maths/ Sciences	EPS	Théorique + Pratique	TOTAL
ACCOMPGNT SOINS SERV. A LA PERS	3	1	2	1	7	14
AERONAUTQ: SYSTEME-STRUCTURE	2	1	3	1	7	14
AMENAGEMENT FINITION BATIMENT	2	1	3	1	7	14
ARTIS. & MET.ART: TAPISSERIE D'AMEUBLEMT	2	1	3	1	7	14
ARTIS. & MET.ART: COMMUNIC.VISUELLE PLURIMEDIA	2	1	3	1	7	14
ARTIS. & MET.ART: EBENISTE	2	1	3	1	7	14
ARTIS. & MET.ART: MARCHANDISAGE VISUEL	2	1	3	1	7	14
BOULANGER PATISSIER	2	1	2	2	7	14
COMMERCIALISATION & SERVICE EN RESTAURATION	2	2	2	1	7	14
CONDUCTEUR TRANSP. ROUTIER MARCHANDISES	2	1	2	2	7	14
CONSTRUCTION DES CARROSSERIES	2	1	3	1	7	14
CUISINE	2	1	2	2	7	14
ELECTROTEC. ENERG. EQUIP.COMMUNIC	2	1	3	1	7	14
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	2	1	3	1	7	14
ETUD.DEFINITION PRDTS INDUSTRIELS	2	1	3	1	7	14
GESTION ADMINISTRATION	2	2	2	1	7	14
HYGIENE PROPRETE STERILISATION	3	1	2	1	7	14
INTERVENTIONS SUR PATRIMOINE BATI	2	1	3	1	7	14
LOGISTIQUE	2	2	2	1	7	14
MAINT. MATER OPT.A AGRICOLES	2	1	3	1	7	14
MAINT. MATER OPT.B TP MANUTEN	2	1	3	1	7	14

SPECIALITES DE 1 ^{re} PRO	Ense	eignemen	Enseignement professionnel	TOTAL		
SI EGIALITES DE 1 1 NO	Français/ Histoire-Géo	LV1	Maths/ Sciences	EPS	Théorique + Pratique	TOTAL
MAINT. VEHIC.AUTO: MOTOCYCLES	2	1	3	1	7	14
MAINT. VEHIC.AUTO: VOIT.PARTICUL.	2	1	3	1	7	14
MAINT. VEHIC.AUTO. : VEHIC.INDUST.	2	1	3	1	7	14
MAINT. EQUIPEMENTS INDUST.	2	1	3	1	7	14
METIERS DE LA MODE - VÊTEMENT	2	1	3	1	7	14
METIERS SECURITE	2	2	2	1	7	14
METIERS DU CUIR : MAROQUINERIE	2	1	3	1	7	14
METIERS DU PRESSING BLANCHISSERIE	2	1	3	1	7	14
METIERS RELATIONS CLIENTS ET USAGERS	2	2	2	1	7	14
MICROTECHNIQUES	2	1	3	1	7	14
OPTIQUE LUNETTERIE	2	1	3	1	7	14
OUVRAGES BAT. ALU VERRE MATERX SYNT	2	1	3	1	7	14
OUVRAGES DU BATIMENT METALLERIE	2	1	3	1	7	14
PRODUCTION GRAPHIQUE	2	1	3	1	7	14
PRODUCTION IMPRIMEE	2	1	3	1	7	14
REPARATION DES CARROSSERIES	2	1	3	1	7	14
SERVICES DE PROXIMITE VIE LOCALE	3	2	1	1	7	14
SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES	2	1	3	1	7	14
TECHNCIEN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	2	1	3	1	7	14
TECHNCIEN ETUDES BAT.A ETUDES & ECO.	2	1	3	1	7	14
TECHNCIEN MAINT. SYST.ENERG.CLIMATIQ	2	1	3	1	7	14
TECHNCIEN INSTALL.SYST.ENERG.CLIMATIQ	2	1	3	1	7	14
TECHNCIEN FROID CONDITIONNEMT AIR	2	1	3	1	7	14
TECHNCIEN FAB.BOIS ET MATERX ASSOC.	2	1	3	1	7	14
TECHNICIEN BAT.: ORG.REAL.GROS O	2	1	3	1	7	14
TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	2	1	3	1	7	14
TECHNICIEN D'USINAGE	2	1	3	1	7	14
TECHNICIEN ETUDES BAT.B ASSIST.ARCHI	2	1	3	1	7	14
TECHNICIEN GEOMETRE-TOPOGRAPHE	2	1	3	1	7	14
TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	2	1	3	1	7	14
TECHNICIEN OUTILLEUR	2	1	3	1	7	14
TRAITEMENTS DE SURFACE	2	1	3	1	7	14
TRANSPORT	2	1	3	1	7	14
TRAVAUX PUBLICS	2	1	3	1	7	14

Pour les élèves de 2GT, l'enseignement professionnel est renseigné NN (non noté)

	En	seigneme	ent général	Enseignement professionnel		
SPECIALITES DE 1 ^{re} BMA	Français/ Histoire-Géo	LV1	Maths/ Sciences	EPS	Théorique + Pratique	TOTAL
CERAMIQUE	2	1	3	1	7	14
EBENISTE	2	1	3	1	7	14
FERRONNIER D'ART	2	1	3	1	7	14
VOLUMES: STAFF MATERIAUX ASSOCIES	2	1	3	1	7	14
GRAPHISME ET DECOR OP-A : LETTRES DECO	2	1	3	1	7	14
GRAPHISME ET DECOR OP-B : DECO SURF. VOL.	2	1	3	1	7	14

ANNEXE 8: A FAIRE DANS LSU AVANT LA PHASE PREPARATOIRE DE L'IMPORT DANS AFFELNET

Quatre étapes sont à réaliser pour mettre à jour LSU :

- Etape 1 : Dans LSU, définir le mode d'utilisation de LSU par division : import ou saisie manuelle
- Etape 2: Dans STSweb, Exporter les services enseignants vers Sconet , cet export doit être fait au début mais aussi à chaque MAJ de services
- Etape 3 : Depuis votre logiciel privé, Générer les fichiers XML
- Etape 4 : Depuis LSU, Importer vos fichiers xml

Les documents, les procédures et les FAQ sont publiées sur la base de connaissance : http://cecoiawiki.ac-creteil.fr/wiki/index.php/CECOIA:LSU